



## LETTRÉ D'INFORMATION AUX PORTEURS DU FCP TOCQUEVILLE VALUE AMERIQUE ISR

Part P code ISIN - FR0010547059

Part I code ISIN - FR0010600221

Part S code ISIN - FR0013245412

Le 8 février 2024

### **Objet : Opération de fusion-absorption du FCP TOCQUEVILLE VALUE AMERIQUE ISR par le FCP FEDERIS ISR ACTIONS US**

Chère Madame, cher Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du FCP TOCQUEVILLE VALUE AMERIQUE ISR géré par la société de gestion TOCQUEVILLE FINANCE S.A et nous vous remercions de votre confiance.

#### **Quels changements vont intervenir sur votre FCP ?**

La société de gestion a décidé de fusionner votre FCP dans le FCP FEDERIS ISR ACTIONS US, ladite opération s'inscrit dans le cadre d'une rationalisation de l'organisation de la gestion dans le groupe LBP AM.

Actuellement, l'objectif du FCP TOCQUEVILLE VALUE AMERIQUE ISR est de mener une politique d'investissement active sur les marchés d'actions d'Amérique du Nord, tout en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsable, afin de chercher à bénéficier de la croissance des économies de la zone susmentionnée. Votre FCP dispose d'une gestion dite «value» en investissant dans des actions de sociétés délaissées et/ou sous évaluées par le marché, ou présentant un caractère défensif par le dividende versé de façon régulière et pérenne et/ou la réalité de leurs actifs et la qualité du bilan.

Le FCP FEDERIS ISR ACTIONS US a, quant à lui, un double objectif, à savoir (i) chercher à obtenir, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance supérieure à son indice de référence MSCI USA Large Cap (dividendes inclus) ; et (ii) mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR). Le FCP FEDERIS ISR ACTIONS US met en place une gestion dite «value» mais qui, à la différence de la gestion actuelle de votre FCP, présente également les caractéristiques d'une gestion dite «croissance» : le FCP FEDERIS ISR ACTIONS US est investi dans des valeurs qui présentent un potentiel de croissance futur tout en tenant compte de la valorisation par rapport au marché et au secteur d'activité.

Nous vous indiquons également que LBP AM, société de gestion du FCP FEDERIS ISR ACTIONS US, a délégué sa gestion financière à Tocqueville Finance SA (et non à Anchor Capital Advisors L.L.C). Vous trouverez en annexe 1 les performances comparées du FCP TOCQUEVILLE VALUE AMERIQUE ISR et du FEDERIS ISR ACTIONS US.

## Quand ces opérations interviendront-elles ?

Ces opérations entreront en vigueur le 20 mars 2024, sans intervention de votre part.

**Attention, pour le bon déroulement de ces opérations, vous ne pourrez ni souscrire de nouvelles parts, ni demander le rachat de vos parts à compter du 18 mars 2024 après 16 heures. Le FCP TOCQUEVILLE VALUE AMERIQUE ISR ayant une valorisation quotidienne, la dernière valeur liquidative sur laquelle pourront s'exécuter des souscriptions ou des rachats avant l'opération de fusion sera celle du 18 mars 2024.**

Si ces modifications ne vous conviennent pas, nous vous rappelons que vous avez la possibilité de demander le rachat sans frais de vos parts à tout moment.

## Quel est l'impact de ces modifications sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

- **Modification du profil de rendement /Risque :** Non
- **Augmentation du profil de risque :** Non
- **Augmentation potentielle des frais :** Non sauf pour la part S
- **Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque :** Non significatif



## Quel est l'impact de cette opération sur votre fiscalité ?

**Fiscalité applicable aux personnes physiques, agissant dans le cadre de leur patrimoine privé, résidents fiscaux français :**

Pour cette fusion, vous bénéficiez du régime du « sursis d'imposition ». En conséquence, elle n'aura aucune incidence fiscale et vous n'avez pas à la déclarer.

Si vos parts sont détenues dans le cadre d'un compte-titres ordinaire, lors de la cession ultérieure des titres du FCP FEDERIS ISR ACTIONS US la plus-value sera calculée à partir de la valeur d'acquisition globale de vos parts du FCP TOCQUEVILLE VALUE AMERIQUE ISR précédemment détenues, et sera imposable à l'impôt sur le revenu, au taux forfaitaire de 12,8 % ou sur option globale (applicable à tous les revenus du capital) au barème progressif, ainsi qu'aux prélèvements sociaux au taux en vigueur. Le cas échéant, en cas de réalisation de moins-values, ces dernières seront imputables au titre de l'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux sur les plus-values de même nature réalisées, au sein du même foyer fiscal, au cours de la même année et des 10 années suivantes.

Pour plus de détails, vous pouvez vous rapprocher de votre conseiller financier.

## Quelles sont les principales différences entre la documentation actuelle du FCP et la documentation à venir ?

**Voici les principales différences entre votre FCP TOCQUEVILLE VALUE AMERIQUE ISR et le FCP FEDERIS ISR ACTIONS US :**

	Avant FCP TOCQUEVILLE VALUE AMERIQUE ISR (absorbé)	Après FCP FEDERIS ISR ACTIONS US (absorbant)
<b>Acteurs intervenant sur le FCP absorbé et le FCP Absorbant</b>		
<b>Société de gestion*</b>	TOCQUEVILLE FINANCE S. A	LBP AM
<b>CAC</b>	Constantin Associés	KPMG AUDIT

<b>Délégataire de la gestion financière</b>	Anchor Capital Advisors L.L.C	TOCQUEVILLE FINANCE S.A
<b>Délégataire de la gestion administrative</b>	Pour les parts à inscrite ou inscrites au dispositif d'enregistrement électronique partagé : IZNES (Part P) Pour l'ensemble des autres parts : CACEIS BANK (Part I et part S)	Pour les parts à inscrite ou inscrites au dispositif d'enregistrement électronique partagé : IZNES (Part L et I) Pour l'ensemble des autres parts : CACEIS BANK (Part GP)
<b>Établissement désigné pour recevoir les souscriptions - rachats</b>	Pour les parts à inscrite ou inscrites au dispositif d'enregistrement électronique partagé : IZNES (Part P) Pour l'ensemble des autres parts : CACEIS BANK (Part I et part S)	Pour les parts à inscrite ou inscrites au dispositif d'enregistrement électronique partagé : IZNES (Part L et I) Pour l'ensemble des autres parts : CACEIS BANK (Part GP)

<b>Régime juridique et politique d'investissement</b>		
<b>Objectif de gestion*</b>	L'objectif du FCP est de mener une politique d'investissement active sur les marchés d'actions d'Amérique du Nord, tout en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsable, afin de chercher à bénéficier de la croissance des économies de la zone.	L'objectif de gestion du FCP est double : - chercher à obtenir, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance supérieure à son indice de référence MSCI USA Large Cap (dividendes inclus) ; et - mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).
<b>Indicateur de référence</b>	Le FCP répond à une gestion en pure sélection de valeurs, sans tenir compte d'une référence à un indice ou un secteur d'activité. Il n'est donc pas soumis à un indicateur de référence. Cependant, afin de permettre aux porteurs de faire des comparaisons de performance a posteriori, il est possible de comparer l'évolution du fonds avec celle de l'indice S&P 500 converti en euros, dividendes réinvestis. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.	Le FCP est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle son indice de référence MSCI USA Large Cap. La gestion est discrétionnaire : les titres détenus en direct seront sélectionnés au sein de l'indicateur de référence mais de manière non exclusive de telle sorte que l'écart de composition ou de suivi du FCP avec son indicateur de référence pourront être significatifs. Le FCP n'étant pas indiciel, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence, en fonction des choix de gestion qui auront été opérés.
<b>Modalités d'affectation des sommes distribuables</b>	Part P, Part I et Part S : capitalisation	Part L, Part I et Part GP : capitalisation

<b>Modification du profil de rendement/risque</b>			
<b>Évolution de l'exposition aux différentes catégories de risques*</b>	Liste avec les fourchettes d'exposition	Liste avec les fourchettes d'exposition	Contribution au profil de risque par rapport à la situation précédente : <b>+ / -</b>
	Risque de perte en capital [90% ; 100%]	Risque de perte en capital [0% ; 100%]	-

	Risque actions [0% ; 100%]	Risque actions [60% ; 100%]	+
	Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme [0%]	Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme [0% ;100%]	+
	Risque de contrepartie lié à l'utilisation de produits de gré à gré (dérivés) ou à celui résultant des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres) [0%]	Risque de contrepartie lié à l'utilisation de produits de gré à gré (dérivés) ou à celui résultant des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres) [0% ;100%]	+
	Risque lié à l'investissement en valeurs cotées sur des marchés réglementés de pays non membres de l'OCDE [0% ;10%]	Risque lié à l'investissement en valeurs cotées sur des marchés réglementés de pays non membres de l'OCDE [0%]	-
	Risque lié au marché des petites capitalisations [0% ;50%]	Risque lié au marché des petites capitalisations [0% ;10%]	-

Frais			
<b>Frais de gestion financières et frais administratifs externes à la Société de Gestion</b>	Parts P : 2,392 % TTC max Parts I : 1,20 % TTC max Parts S : 1,35 % TTC max	Part L : 1.60% TTC max Part I : 1% TTC max Part GP : 1.40% TTC max	↓ ↓ ↗
<b>Commission de rachat dont les droits de sortie ajustables acquis</b>	Parts P : 1% maximum Parts I : néant Part S : 1% maximum	Part L : 2,5% maximum Part I : néant Part GP : 6% maximum	↗ → ↗
<b>Commission de souscription dont les droits d'entrée ajustables acquis</b>	Part P : 3,50% maximum Part I : néant Part S : 3,50% maximum	Part L : 2,5% maximum Part I : néant Part GP : 6% maximum	↓ → ↗

Modalités de souscriptions / rachats		
<b>Centralisation des ordres</b>	Centralisation avant 16h00 des ordres de souscription/ rachat	Centralisation avant 14h00 des ordres de Souscription/ rachat
<b>Division / Centralisation</b>	Dix-millièmes	Cent-millièmes
<b>Montant minimum de souscription initial</b>	Part P : 1 part Part I : 1000 parts Part S : 1 part	Part L : néant Part I : 1 millions d'euros Part GP : néant
<b>Montant des souscriptions ultérieures</b>	Part P, I et S : un dix-millième de part	Part L, I et GP : néant

Informations pratiques		
Dénomination	<b>FCP TOCQUEVILLE VALUE AMERIQUE ISR</b>	<b>FCP FEDERIS ISR ACTIONS US</b>
ISIN	Part P : FR0010547059 Part I : FR0010600221 Part S : FR0013245412	Part L : FR0013342318 Part I : FR0013277522 Part GP : FR0013342326
Lieu d'obtention de la valeur liquidative, et d'informations sur le FCP	TOCQUEVILLE FINANCE SA (36, QUAI HENRI IV – 75004 PARIS) ou sur l'adresse suivante : <a href="https://www.tocquevillefinance.fr/funds">https://www.tocquevillefinance.fr/funds</a>	LBP AM (36, QUAI HENRI IV – 75004 PARIS, France) ou à l'adresse suivante : <a href="https://www.lbpam.com/fr/products">https://www.lbpam.com/fr/products</a>
Exercice social	Dernier jour de calcul de la valeur liquidative du mois de septembre	Dernier jour de calcul de la valeur liquidative du mois de décembre

### Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Les parts P, I et S du FCP TOCQUEVILLE VALUE AMERIQUE ISR fusionneront automatiquement et respectivement, sans intervention de votre part, dans les parts L, I et GP du FCP FEDERIS ISR ACTIONS US, selon les modalités qui vous sont présentées dans l'annexe ci-après. Ces échanges s'effectueront sans aucun droit d'entrée ni de sortie, sur la base des valeurs liquidatives du 19 mars 2024, après évaluation des actifs et contrôle par les commissaires aux comptes.

La documentation réglementaire du FCP FEDERIS ISR ACTIONS US, comprenant le prospectus et les documents d'informations clés (ci-après, le « **DIC PRIIPS** »), est à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion ([www.lbpam.fr](http://www.lbpam.fr)). Nous vous invitons à prendre connaissance des DIC PRIIPS. Vous pourrez également demander à obtenir les DIC PRIIPS et le prospectus auprès de :

LBP AM  
Service Client  
36, quai Henri IV  
75004 Paris

Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine.

Nous vous invitons également à consulter le site internet de la société de gestion et la page du FCP, qui contiennent les différents *reportings* et rapports en ligne.

Chaque situation doit être analysée spécifiquement, nous vous invitons à rencontrer votre conseiller afin d'étudier ensemble les solutions les mieux adaptées à vos besoins ou pour tout complément d'information.

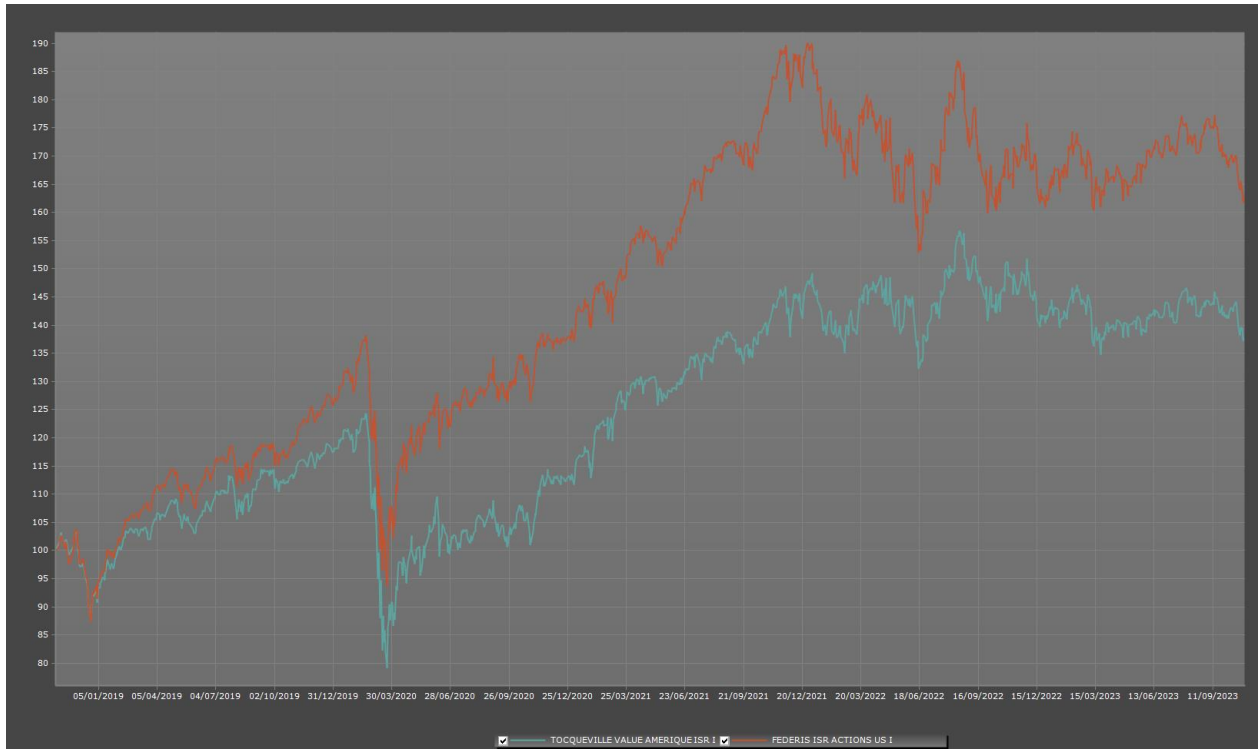
Vous remerciant de la confiance que vous accordez à Tocqueville Finance S.A, nous vous prions d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'assurance de notre meilleure considération.

Tocqueville Finance S.A

## Glossaire :

Déléataire de gestion administrative et comptable	Le déléataire de la gestion comptable assure, sur délégation de la société de gestion (ici, Tocqueville Finance S.A) les fonctions de comptabilisation et de calcul de la valeur liquidative. En complément de cette mission première, le gestionnaire comptable fournit des services de gestion administrative des OPC (élaboration des documents périodiques réglementaires, présentation des comptes au commissaire aux comptes, etc.).
Dépositaire	Les fonctions du dépositaire recouvrent les missions de garde des actifs, de contrôle de la régularité des décisions de la société de gestion (ici, Tocqueville Finance) et de suivi des flux de liquidités des OPC. Le dépositaire est indépendant de la société de gestion.
FCP	Un FCP (fonds commun de placement) est une copropriété de valeurs mobilières qui émet des parts. Le porteur de parts ne dispose d'aucun des droits conférés à un actionnaire, mais la société de gestion qui gère le fonds agit au nom des porteurs et dans leur intérêt exclusif.
OPCVM (Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières)	Les OPCVM sont des OPC en valeurs mobilières ; ils sont soumis à un cadre normatif d'origine européenne très protecteur des intérêts des investisseurs non professionnels auquel ils sont principalement destinés.
Sursis d'imposition	Sursis d'imposition prévu aux articles 150-0 B et 150-0 D, 9 du Code général des impôts, applicable sous réserve, le cas échéant, que le montant de la soulte versée au contribuable n'excède pas 10 % de la valeur nominale des titres reçus. A noter que la plus-value réalisée lors de l'opération d'échange reste toutefois imposable au titre de l'année de réalisation de cette opération, à concurrence du montant de la soulte versée au contribuable. Au cas présent, l'opération de fusion générant un échange de titres sans aucun versement de soulte, cette opération n'aura aucune incidence fiscale.
Indice S&P 500	L'indice S&P 500 Dividendes Nets Réinvestis est un indice « actions ». Les actions entrant dans la composition de l'Indice S&P 500 sont issues de l'univers des 500 valeurs les plus importantes du marché des Etats-Unis. L'Indice S&P 500 inclut les 500 premières entreprises américaines par la capitalisation boursière, les entreprises sélectionnées devant être domiciliées aux Etats-Unis, publier ses comptes selon les normes comptables américaines, être listées sur le NYSE ou le NASDAQ et avoir un capital flottant d'au moins 50%. L'indice S&P 500 est calculé et publié par S&P Dow Jones Indices LLC.
MSCI USA Large Cap	L'indice MSCI USA Large Cap est un indice pondéré par le flottant représentatif des principales valeurs américaines. Cet indice est publié en euro, cours de clôture. La performance de l'indicateur inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur.

## Annexe 1 : Graphique comparatif des performances



## Annexe 2 : Parité d'échange applicable à l'opération de fusion

Sur décision des sociétés de gestion Tocqueville Finance SA et LBP AM, il sera procédé le 20 mars 2024 à la fusion du FCP TOCQUEVILLE VALUE AMERIQUE ISR dans le FCP FEDERIS ISR ACTIONS US.

Le jour de la fusion, le 20 mars 2024, vous recevrez en échange de vos parts P, I et S dans le FCP TOCQUEVILLE VALUE AMERIQUE ISR, un nombre de parts L, I et GP du FCP FEDERIS ISR ACTIONS US d'un montant équivalent.

Le nombre de parts L, I et GP du FCP FEDERIS ISR ACTIONS US sera égal au rapport entre la valeur liquidative respectivement des parts L, I et GP du FCP FEDERIS ISR ACTIONS US et la valeur liquidative des parts P, I et S du FCP TOCQUEVILLE VALUE AMERIQUE ISR, multiplié respectivement par le nombre des parts du FCP TOCQUEVILLE VALUE AMERIQUE ISR que vous détenez. Cet échange s'effectuera sans aucun droit d'entrée.

Le nombre de parts L, I et GP du FCP FEDERIS ISR ACTIONS US qui vous sera attribué, après l'échange, sera calculé sur la base des valeurs liquidatives du 19 mars 2024, après évaluation des actifs et contrôle par les commissaires aux comptes.

A titre d'exemple, si la fusion avait eu lieu le 20 décembre 2023, la parité d'échange (nombre de parts du FCP FEDERIS ISR ACTIONS US reçues en échange d'une part du FCP TOCQUEVILLE VALUE AMERIQUE ISR), s'effectuant sur la base des valeurs liquidatives (VL) du 19 décembre 2023, aurait été de :

### Pour les parts L et P :

VL de la part P du FCP TOCQUEVILLE VALUE AMERIQUE ISR : 87,38 euros

$$\frac{87,38}{175,86} = 0,49687$$
 parts L du FCP FEDERIS ISR ACTIONS US

VL de la part L du FCP FEDERIS ISR ACTIONS US : 175,86 euros

\* \* \*

### Informations à destination des investisseurs en Suisse

Le fonds absorbant FCP FEDERIS ISR ACTIONS US sera également offert en Suisse sous réserve de l'approbation du véhicule d'investissement par l'autorité des marchés suisse (FINMA). La requête d'approbation est en cours.

Le prospectus et le document d'information clé (ou document équivalent), les statuts ainsi que les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse.

Représentant en Suisse de  
TOCQUEVILLE VALUE AMERIQUE ISR

**REYL & Cie SA**  
4, rue du Rhône  
CH-1204 Genève

Service de paiement en Suisse de  
TOCQUEVILLE VALUE AMERIQUE ISR

**REYL & Cie SA**  
4, rue du Rhône  
CH-1204 Genève

Une fois que le fonds absorbant sera approuvé par la FINMA :

Représentant en Suisse de  
FEDERIS ISR ACTIONS US

**CACEIS (Switzerland) SA**  
Route de Signy 35  
CH-1260 Nyon

Service de paiement en Suisse de  
FEDERIS ISR ACTIONS US

**CACEIS Bank, Montrouge, Nyon Branch / Suisse**  
Route de Signy 35  
CH-1260 Nyon